La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 octobre 2026 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 5 octobre 2026 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisaillon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Michel Dorais

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2026-10-348

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 octobre 2026, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

14.2 - Disposition de biens excédentaires entre la Ville d'Acton Vale et le Centre d'acquisition gouvernementales (CAG).

REPORTER:

L'item 4.2 est reporté à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2026.
 3.2 - Dépôt de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2027.
4 - CORRESPONDANCE

4.1 - Soutien financier au Centre de Bénévolat d'Acton Vale - Sécurité alimentaire.

4.2 - Demande d'aide financière - Corps de Cadets 2006.

4.3 - Demande d'utilisation du parc Donald-Martin - Église réformée baptiste d'Acton Vale

4.4 - Demande d'affichage du Club Lions d'Acton Vale - Guignolée.

4.5 - Demande de sollicitation de l'Association pulmonaire du Québec.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

5.2 - Résolution concernant le budget de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2027.

5.3 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier, au nom des PARA, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

5.4 - Résolution pour annuler la résolution 2026-07-247- Acceptation d'un don d'œuvre d'art.

5.5 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #1 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

9.2 - Programme d'aide à la voirie locale - Dossier : VYN86376 - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

10 - GREFFE MUNICIPAL

10.1 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Fidema Groupe conseils Inc.

11 - RESSOURCES HUMAINES

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

14.1 - Octroi de contrat de gré à gré - Réalisation des plans et devis des travaux de réfection des infrastructures des rues Ricard, et McClure (Phase 1).

14.2 - Disposition de biens excédentaires entre la Ville d'Acton Vale et la Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

15 - LOISIRS

15.1 - Offre de service - Logiciel Sport-Plus Inc.

15.2 - Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

16.1 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

19 - VARIA

19.1 - Vote de félicitations à Monsieur André Lamontange.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2026-10-349

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2026.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2026 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2026, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 - Dépôt de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2027.

…Dépôt de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2027.

Le conseil prend acte.

4 - CORRESPONDANCE

2026-10-350

4.1 - Soutien financier au Centre de Bénévolat d'Acton Vale - Sécurité alimentaire.

Attendu la demande de soutien financier de 15 000 $ présentée par le Centre de Bénévolat d'Acton Vale afin de contribuer au maintien de ses services en matière de sécurité alimentaire;

Attendu que le Centre de Bénévolat d'Acton Vale offre notamment des services de dépannage alimentaire, de repas populaires, de popote roulante, de cuisines collectives, de transformation alimentaire, de livraison de repas et de collations ainsi que de cantine dans les écoles;

Attendu l'importance des besoins en matière de sécurité alimentaire sur le territoire et la clientèle desservie par le Centre de Bénévolat d'Acton Vale;

Attendu que la contribution demandée permettra de soutenir les activités de sécurité alimentaire, particulièrement le service de dépannage alimentaire;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 7 500 $ ainsi que son paiement au Centre de Bénévolat d'Acton Vale, à titre d'aide financière, afin de soutenir leurs activités en matière de sécurité alimentaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 - Demande d'aide financière - Corps de Cadets 2006.

... L'item 4.2 est reporté à une séance ultérieure.

2026-10-351

4.3 - Demande d'utilisation du parc Donald-Martin - Église réformée baptiste d'Acton Vale

Attendu que l'Église réformée baptiste d'Acton Vale a préalablement obtenu l'autorisation de la Ville, par la résolution numéro 2026-09-336, d'utiliser le parc Donald-Martin pour y tenir une activité communautaire à l'occasion de l'Action de Grâce;

Attendu que l'Église réformée baptiste d'Acton Vale souhaite maintenant pouvoir réserver le parc Donald-Martin pour les samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre 2026, de 11 h à 15 h 30, afin de pouvoir tenir l'activité lors de l'une ou l'autre de ces journées, selon les conditions météorologiques;

Attendu que l'activité sera tenue une seule des deux journées, selon les conditions météorologiques, et que l'autre journée sera libérée pour les fins habituelles d'utilisation du parc;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu :

D'autoriser l'Église réformée baptiste d'Acton Vale à réserver le parc Donald-Martin pour les samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre 2026, de 11 h à 15 h 30, afin de permettre la tenue de son activité communautaire lors de l'une de ces deux journées, selon les conditions météorologiques;

Que l'activité ne soit tenue que lors d'une seule des deux journées, l'organisme devant déterminer la journée retenue en fonction des conditions météorologiques;

Que l'utilisation du parc demeure assujettie au respect des règlements municipaux applicables à l'utilisation des parcs publics;

Que cette autorisation n'engage pas la Ville quant à la fourniture de matériel ou de services logistiques particuliers;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin ne soit pas à usage exclusif de l'Église réformée baptiste d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-352 **4.4 - Demande d'affichage du Club Lions d'Acton Vale - Guignolée.**

Attendu que le Club Lions d'Acton Vale souhaite installer environ quatre pancartes dans différents secteurs de la Ville afin d'annoncer la journée de collecte des denrées dans le cadre de la Guignolée;

Attendu que ces pancartes, d'une dimension approximative de 4 pieds par 6 pieds, permettraient de mieux informer la population de la tenue de cette collecte;

Attendu que le Club Lions souhaite installer les pancartes à proximité de certaines intersections munies de feux de circulation, à l'instar des affichages utilisés notamment pour annoncer les collectes de sang;

Attendu que cette initiative vise à accroître la visibilité de la Guignolée et à favoriser la participation de la population à cette collecte de denrées;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser le Club Lions d'Acton Vale à installer un maximum de quatre pancartes d'une dimension approximative de 4 pieds par 6 pieds sur le territoire de la Ville d'Acton Vale afin d'annoncer la journée de collecte des denrées pour la Guignolée;

Que les emplacements proposés pour l'installation des pancartes soient préalablement approuvés par la Ville, afin de s'assurer qu'ils ne nuisent pas à la circulation, à la visibilité des automobilistes ou à la sécurité des usagers de la route;

Que les pancartes soient installées pour une période limitée précédant la tenue de la Guignolée et qu'elles soient retirées par le Club Lions dans les meilleurs délais suivant la tenue de l'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-353 **4.5 - Demande de sollicitation de l'Association pulmonaire du Québec.**

Attendu que l'Association pulmonaire du Québec (APQ), en collaboration avec Santé Canada, sollicite la Ville d'Acton Vale à participer à la campagne Villes et municipalités contre le radon, afin de sensibiliser les citoyens au danger que le radon représente;

Attendu que l'Association souhaite que la Ville d'Acton Vale informe ses citoyens qu'une plateforme est en ligne sur leur site Web donnant accès aux données des mesures de radon d'un secteur donné;

Attendu que l'Association souhaite mettre à la disposition de la Ville d'Acton Vale tout le matériel promotionnel numérique afin que cette dernière soutienne la campagne et conscientise ses citoyens;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette il est résolu :

Que le conseil en prenne acte, puisque la Ville d'Acton Vale sensibilise déjà ses citoyens via son site internet, conformément à Santé Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2026-10-354

5.2 - Résolution concernant le budget de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2027.

Attendu que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2027 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2027, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-355

5.3 - Résolution pour autoriser monsieur Michel Gauthier, au nom des PARA, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Attendu qu'un comité organisateur, chapeauté par les PARA, organisera l'événement « Célébrons ensemble » tout le mois de décembre 2026, au parc Roger-LaBrèque;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Michel Dorais propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'autoriser monsieur Michel Gauthier, au nom de les PARA, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de l'événement « Célébrons ensemble » du 1er décembre au 30 décembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-356

5.4 - Résolution pour annuler la résolution 2026-07-247- Acceptation d'un don d'œuvre d'art.

Attendu que, par sa résolution numéro 2026-07-247, adoptée le 6 juillet 2026, la Ville d'Acton Vale a accepté le don d'une œuvre d'art offerte par monsieur Michel Constantin;

Attendu qu'il y a lieu de revenir sur cette décision et d'annuler l'acceptation de ce don ainsi que l'ensemble des autorisations découlant de ladite résolution;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'annuler dans son intégralité la résolution numéro 2026-07-247, intitulée « Acceptation d'un don d'œuvre d'art »;

Que toutes les autorisations, décisions et mesures prévues à cette résolution soient, par le fait même, annulées et sans effet, notamment l'acceptation du don de l'œuvre, le mandat relatif aux évaluations, l'émission d'un reçu officiel de don ainsi que les engagements de la Ville relativement à la préparation du site et à l'installation de l'œuvre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-357

5.5 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif #1 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.1 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton;

Attendu la recommandation de monsieur Marc-Olivier Jutras, ingénieur de la firme WSP;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 912 390.98 $ plus taxes, à Groupe Allaire Gince infrastructures Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.1;

De financer cette dépense en vertu de la résolution 2026-06-240;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon, à signer pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.1 - Réfection des services municipaux - rue d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

7.1 Greffe municipal et Cour municipale
7.2 Services culturels et sportifs
7.3 Travaux publics
7.4 Direction générale
7.5 Bibliothèque municipale
7.6 Urbanisme
7.7 Trésorerie
7.8 Incendie
7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
7.10Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

2026-10-358

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés : • Liste des chèques émis et des paiements directs du 3 au 30 septembre 2026	176 476.24 $
• Paiements par AccèsD du 3 au 30 septembre 2026	201 263.66 $
• Salaires, REER pour le mois de septembre 2026	174 330.25 $
• Remboursement par carte de crédit -Loisirs du 3 juillet au 2 septembre 2026	2 585.60 $
Liste des comptes à payer : • Pour le mois de septembre 2026	392 923.61 $
Grand Total	**947 579.36 $**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-359

9.2 - Programme d'aide à la voirie locale - Dossier : VYN86376 - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale approuve les dépenses d'un montant de 17 602.00 $ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2026-10-360

10.1 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Fidema Groupe conseils Inc.

La conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Michel Dorais et il est résolu :

D'autoriser une dépense, ainsi que son paiement, d'un montant de 2 319.12 $ plus taxes, pour les services professionnels de consultant et gestionnaire de risque en assurances de dommages pour les membres du regroupement Estrie 2026-2027, à Fidema Groupe-conseils Inc., telle que la facture portant le numéro REST18001-117, datée du 30 septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11 - RESSOURCES HUMAINES

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

2026-10-361

14.1 - Octroi de contrat de gré à gré - Réalisation des plans et devis des travaux de réfection des infrastructures des rues Ricard, et McClure (Phase 1).

Attendu que le *Règlement 015-2024 concernant la gestion contractuelle* prévoit, notamment, comme mesure de rotation, la possibilité pour la Ville de procéder à un appel d'intérêts afin de connaître les fournisseurs susceptibles de répondre à ses besoins;

Attendu que la Ville a lancé un appel d'intérêts auprès de trois fournisseurs susceptibles de répondre à ses besoins, pour les services professionnels pour la réalisation des plans et devis des travaux de réfection des infrastructures des rues Ricard, et McClure (Phase 1);

Attendu que le fournisseur ayant soumis le prix le plus bas est Pluritec Ltée et que les exigences, ainsi que les conditions soumises, sont jugées conformes;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Michel Dorais et il est résolu:

D'autoriser l'octroi du contrat de gré à gré à *Pluritec Ltée*, selon les prix forfaitaires, pour un montant total de 31 350.00 $, plus taxes;

D'autoriser une dépense de 31 350 $ plus taxes ainsi que son paiement, à *Pluritec Ltée,* pour les services professionnels pour la réalisation des plans et devis des travaux de réfection des infrastructures des rues Ricard et McClure (Phase 1);

De financer cette dépense à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-362

14.2 - Disposition de biens excédentaires entre la Ville d'Acton Vale et la Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

Attendu que le Service des Travaux publics recommande de procéder à la vente d'un véhicule retiré du service actif, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec (CAG), soit la niveleuse de marque Champion 720 A, année 2000, NIV: X030153X, nombre d'heures: 14 263.8;

Attendu que la vente par le CAG permettra d'assurer un processus conforme, transparent et équitable pour la disposition de ces biens municipaux, tout en maximisant les chances d'obtenir un juste prix de vente;

Attendu qu'il y a lieu de désigner le signataire de l'entente à intervenir avec la Ville d'Acton Vale et le CAG;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

De désigner le directeur des Travaux publics monsieur Sébastien Couture à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale l'entente de services pour la

disposition des biens excédentaires entre la Ville d'Acton Vale et le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

15 - LOISIRS

2026-10-363

15.1 - Offre de service - Logiciel Sport-Plus Inc.

Attendu l'offre de service no 2026-09-ACT-001, datée du 11 septembre 2026, présentée par Logiciels Sport-Plus Inc. à la Ville d'Acton Vale relativement à la migration de la solution actuelle AccèsCité Loisirs vers la solution Sport-Plus;

Attendu que cette offre prévoit notamment des services de migration de base, de création des accès, de session de démarrage et de formation, pour un montant total de 7 200 $ avant taxes, payable selon les livrables effectués;

Attendu que l'offre prévoit également des frais d'abonnement annuel de 9 030 $ avant taxes pour l'année 2027;

Attendu que la Ville souhaite procéder à la migration de sa solution de gestion des loisirs vers la solution offerte par Logiciels Sport-Plus Inc.;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu:

D'accepter l'offre de service no 2026-09-ACT-001 de Logiciels Sport-Plus Inc., datée du 11 septembre 2026, selon les modalités qui y sont prévues;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs, ou toute autre personne dûment autorisée à cette fin, à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, ladite offre de service ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

D'autoriser une dépense ainsi que le paiement à Logiciels Sport-Plus Inc. des sommes prévues à l'offre de service, soit notamment 7 200 $ avant taxes pour les services professionnels liés à l'implantation, ainsi que les frais d'abonnement annuel de 9 030 $ avant taxes pour l'année 2027, selon les modalités de paiement prévues à l'offre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2026-10-364

15.2 - Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III).

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

Attendu que seules les dépenses admissibles effectuées après la date de dépôt de la demande d'aide financière sont admissibles à une aide financière;

Attendu que seuls les travaux préparatoires confirmés par la ministre sont admissibles à une aide financière;

Attendu que les travaux ont été réalisés du 1er janvier au 31 décembre 2026;

Attendu que la Ville d'Acton Vale transmet au Ministère le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doivent comprendre:

- Les pièces justificatives des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant l es sommes dépensées);
- La mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);
- Des photos des travaux réalisés;
- Le résultat relatif aux indicateurs suivants :

- nombre de kilomètres par type de voies cyclables et de sentier polyvalents réalisés (volet 1);

- nombre d'ouvrage d'art, de structures ou de ponts construits et la longueur de ceux-ci (volet 1);

- nombre de cases de vélos de stationnements pour vélos (volet 1);

- nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2);

- nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3).

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisaillon et il est résolu:

Que la Ville d'Acton Vale autorise la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liés aux travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnait qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que le directeur des Services culturels et sportifs, monsieur Dave Timmons, est dûment autorisé ou autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

16.1 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.

Dépôt du rapport annuel sur la « Gestion de l'eau potable » pour l'année 2025.

Le conseil prend acte.

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

18.1 - Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

... Dépôt du procès-verbal du 21 septembre 2026 du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

19 - VARIA

2026-10-365

19.1 - Vote de félicitations à Monsieur André Lamontange.

La conseillère Johanne Joannette propose et il est unanimement résolu :

De féliciter monsieur André Lamontagne pour le travail accompli au cours de sa carrière et pour sa contribution à la région.

De lui souhaiter une bonne retraite, ainsi que beaucoup de bonheur, de santé et de beaux projets pour les années à venir.

Adoptée à l'unanimité.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 15 .

M. Yvon Halde	Sollicite l'intervention et les informations du conseil municipal concernant l'installation d'une haie de cèdres par son voisin sur la ligne de lot, laquelle lui occasionne certains désagréments.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 21.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt et une minutes (20; 21).

_____ _____

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

_____ _____

Maryse Hamel
Trésorière

Date